



Le Petit Manuel de l'AFNU - Mai 2020

LES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX (OMP)

**MINUSMA
MINUSS**



Nations Unies
Maintien de la paix



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LES NATIONS UNIES

www.afnu.fr



LES PRINCIPES DU MAINTIEN DE LA PAIX

Trois principes définissent l'activité de maintien de la paix des Nations Unies comme un outil spécifique du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le consentement des parties : Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (OMP) se déploient avec le consentement des principales parties au conflit, ce qui n'implique pas un consentement au niveau local. Ce consentement permet aux OMP d'avoir la liberté d'action politique et physique dont elles ont besoin pour accomplir leur mandat.

L'impartialité : Elle est essentielle pour préserver le consentement et la coopération des principales parties mais ne doit pas se confondre avec la neutralité ou l'inaction. Une OMP ne peut pas fermer les yeux sur les actions d'une quelconque partie qui viole les termes d'un accord de paix ou les normes et les principes internationaux.

Le non-recours à la force sauf en cas de légitime défense ou de défense du mandat : Les OMP ne sont pas un outil d'imposition de la paix. Plusieurs opérations ont toutefois reçu un mandat « robuste » du Conseil de sécurité les autorisant à « employer tous les moyens nécessaires » pour prévenir toute tentative de troubler le processus politique, pour protéger les civils en cas de menace imminente ou pour aider les autorités nationales à maintenir l'ordre public.

Chapitre VII de la charte des Nations Unies

Le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies traite des conditions de l'action du Conseil de sécurité « en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'actes d'agression ».

Il définit les conditions du recours à la force par les Nations Unies et confie au seul Conseil de sécurité l'autorité de sa mise en application. Il confère au Conseil des pouvoirs « de police » du système international.

Le Chapitre VII est le chapitre de l'exception car il est dérogatoire par rapport à certains principes établis par la Charte comme le non recours à la force dans les relations entre Etats.

Il met en place un mécanisme progressif de sanctions qui organise la mise en œuvre d'un blocus autour du pays agresseur : blocus diplomatique, économique puis militaire.

Le Conseil de sécurité détient « la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales » (Article 24)

Les casques bleus

Depuis 1948, plus d'un million de Casques bleus ont servi la cause des Nations Unies. Il s'agit de militaires, de policiers et de civils. Plus de 3500 Casques bleus ont perdu la vie en servant sous le drapeau des Nations Unies.

La journée internationale des casques bleus, le 29 mai, vise à rendre hommage à tous les hommes et les femmes, qui ont servi et continuent de servir dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Le Secrétaire général s'est engagé à faire en sorte que les femmes jouent un rôle plus actif dans les opérations de paix. Dans tous les secteurs (police, militaire, civil), les femmes casques bleus ont prouvé qu'elles peuvent assumer les mêmes rôles que leurs homologues masculins.

Le personnel féminin des missions de paix encourage les femmes et les jeunes filles à faire valoir leurs droits et à participer aux processus de paix.

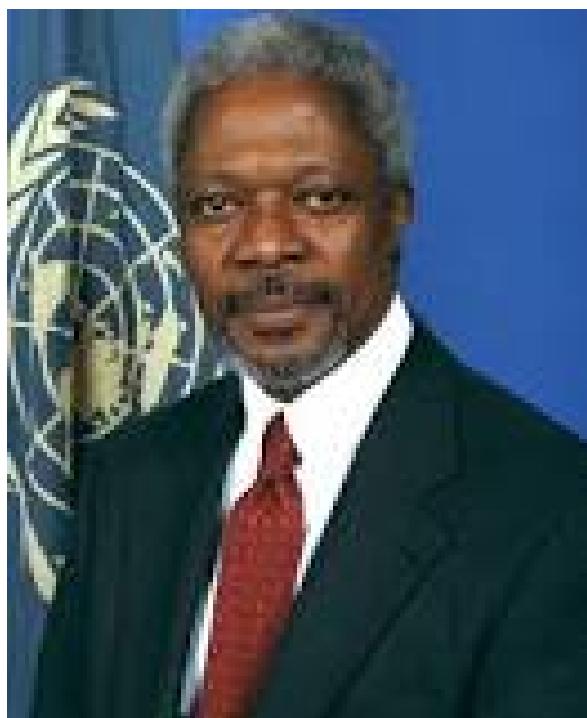




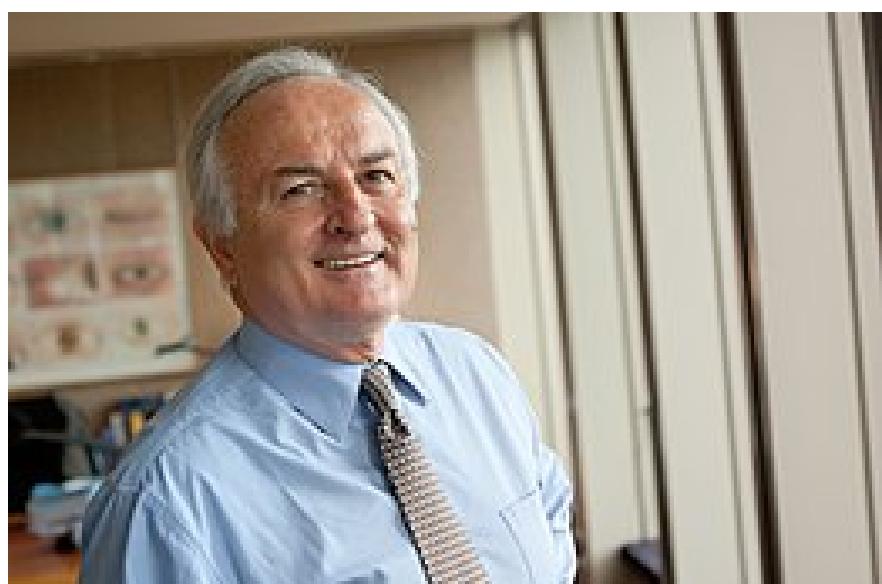
LE MAINTIEN DE LA PAIX AUJOURD'HUI

Le département des opérations de paix

Le Département a été fondé en 1992, quand Boutros Boutros-Ghali devient Secrétaire général des Nations unies. Marrack Goulding devient alors le premier secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, avec **Kofi Annan** comme adjoint.



En 1997, **Bernard Miyet**, Président de l'Association Française pour les Nations Unies – AFNU, devient le premier Ambassadeur français à occuper ce poste.



A sa suite les Ambassadeurs français Jean-Marie Guéhenno, Alain Le Roy et Hervé Ladsous occupent ce poste.

Depuis 2017, c'est **Jean-Pierre Lacroix** qui occupe le poste de Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.



Les opérations

Il y a actuellement **13 opérations** de maintien de la paix dirigées par le Département des opérations de paix (DPO).

FINUL, Liban
FISNUA, Abyei
FNUOD, Golan
MINUAD, Darfour
MINUK, Kosovo
MINURSO, Sahara Occidental
MINUSMA, Mali
MINUSCA, République centrafricaine
MINUSS, Soudan du Sud
MONUSCO, RDC
ONUST, Moyen-Orient
UNFICYP, Chypre
UNMOGIP, Inde et Pakistan

Conséquence de la COVID-19 sur les opérations de Paix

Les missions de maintien de la paix mettent en place une série de mesures d'atténuation pour promouvoir la sécurité, la sûreté et la santé de tout le personnel des Nations Unies.

Le DPO a décidé de suspendre les rotations de troupes et les déplacements non essentiels pour les six mois à venir. Dans le même temps, la continuité des opérations est assurée.

Au Soudan du Sud, la mission onusienne (MINUSS) soutient les actions de sensibilisation effectuées par les autorités et les professionnels de la santé auprès des populations, à commencer par les 28 000 personnes déplacées aujourd'hui présentes dans le site de protection des Nations Unies à Malakal.



LES PREMIERES OPERATIONS

ONUST : ORGANISME DES NATIONS UNIES CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE DE LA TRÊVE

Établi en 1948, l'ONUST est la première opération de maintien de la paix créée par les Nations Unies. Son siège se situe à Jérusalem.

Les observateurs militaires de l'ONUST restent déployés au Moyen-Orient pour surveiller les cessez-le-feu et les Conventions d'Armistice général, circonscrire les incidents isolés et les empêcher de dégénérer en conflit généralisé, et aider les autres opérations de maintien de la paix déployées dans la région à mener à bien leurs mandats respectifs.



Deployed number of personnel as of March 2020
(Civilian data as of May 2018)

374
Total personnel

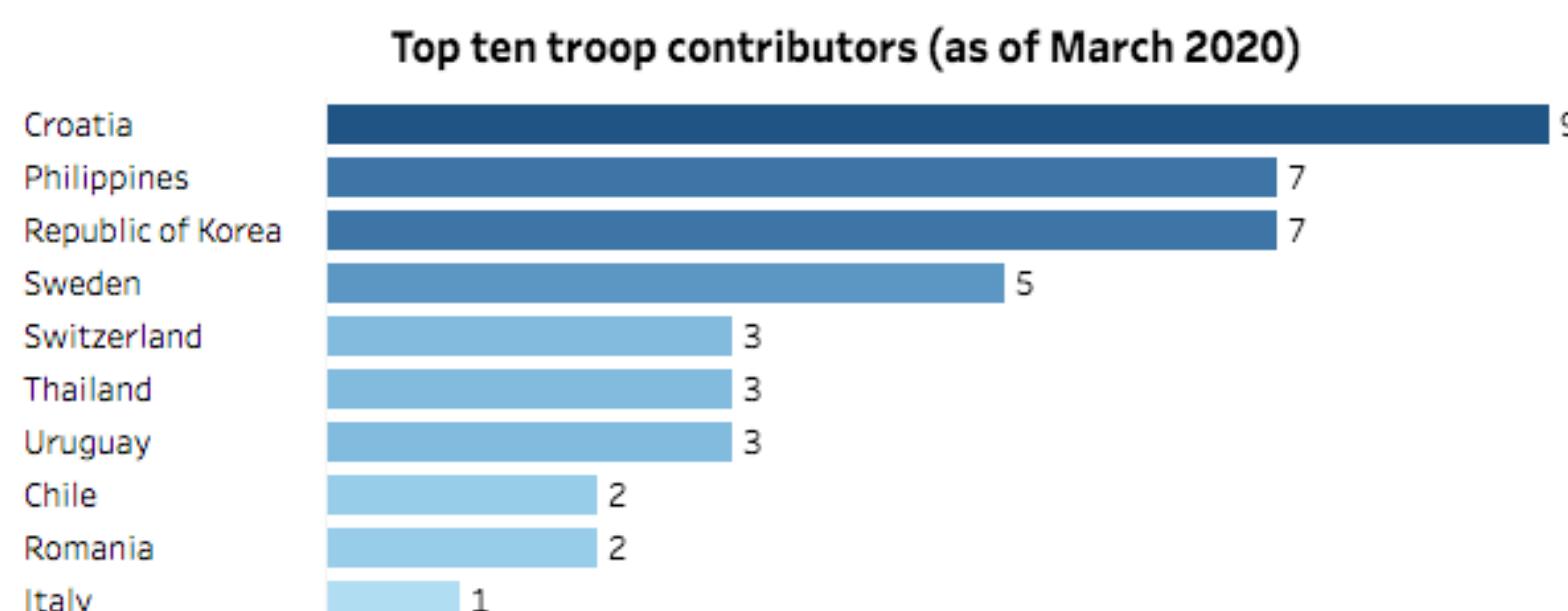
222 Civilians
 152 Experts on Mission

UNMOGIP : GROUPE D'OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES DANS L'INDE ET LE PAKISTAN

L'UNMOGIP est la deuxième opération de maintien de la paix établie par les Nations Unies dès 1949. Comme l'ONUST, elle est encore en cours mais ne compte désormais plus que 43 membres en mars 2020. Son siège se situe à Islamabad.

Le premier Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies est arrivé dans la zone de la mission le 24 janvier 1949 pour surveiller le cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan dans l'État de Jammu et Cachemire.

Suite à la reprise des hostilités en 1971, l'UNMOGIP continue de surveiller le strict respect du cessez-le-feu du 17 décembre 1971 et en informe le Secrétaire général.





MINUSS

Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

Protéger les civils, surveiller le respect des droits fondamentaux, faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et accompagner la mise en œuvre de l'Accord de cessation des hostilités

Création par la résolution 1991 du Conseil de sécurité, le 8 juillet 2011.

Le Soudan du Sud a sombré dans la guerre civile en décembre 2013, deux ans après son indépendance du Soudan.

Un accord de paix conclu en septembre 2018 a entraîné une forte baisse des combats, mais des groupes rebelles non signataires de cet accord combattent toujours le gouvernement dans le sud du pays et, ailleurs, des violences communautaires persistent.



Résolution 2155 du 27 mai 2014

Suite à la crise qui a éclaté au Soudan du Sud en décembre 2013, le Conseil de sécurité, par sa résolution a renforcé la MINUSS et a réorienté le mandat de la Mission.

PRIORITES

- Protection des civils
- Surveillance et enquêtes en matière de droits fondamentaux
- Création de conditions d'acheminement de l'aide humanitaire
- Accompagnement de la mise en œuvre de l'Accord de cessation des hostilités.

Deployed number of personnel as of March 2020

(Civilian data as of May 2018)

15 610

Total personnel

1 421 Civilians

11 757 Contingent Troops

38 Experts on Mission

1 748 Police

476 Staff Officer

170 UN Volunteers

Authorised number of personnel

15,209

Total uniformed personnel

13,289 Military personnel *

1,920 Police (including formed units)

An appropriate civilian component



© Reuters/A. Ohanesian



MINUSMA

Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

Appui au processus politique et aide à la stabilisation au Mali

Création par la résolution 2100 du Conseil de sécurité du 25 avril 2013.

Méthode de financement : la MINUSMA est financée au moyen d'un compte séparé approuvé annuellement par l'Assemblée générale.

Budget approuvé : (juillet 2019–juin 2020) : 1 221 420 600 dollars des Etats-Unis.

Résolution 2164 du 25 juin 2014

Le Conseil de sécurité décide d'axer le mandat de la MINUSMA sur des tâches prioritaires comme :

- La sécurité
- La stabilisation et la protection des civils
- L'appui au dialogue politique national et à la réconciliation nationale
- L'appui au rétablissement de l'autorité de l'Etat
- La reconstruction du secteur de la sécurité malien, à la promotion des droits de l'homme et à l'aide humanitaire

La MINUSMA appuie les radios dans la riposte au COVID-19

À travers son aviation, la MINUSMA a assuré le transport aérien de masques, afin que l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali en assure la distribution.

Dès l'apparition du COVID19, les radios de proximité de Gao se sont engagées pour lutter contre sa propagation. Elles diffusent en continu des messages sur l'adoption des gestes barrières et des émissions de sensibilisation en langues locales mais également, les produits audios réalisés par l'équipe Pays des Nations Unies.



Tade Dennis
Gyllensporre

Commandant de la Force



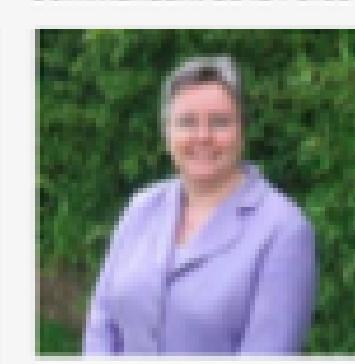
Mbaranga
Gasarabwe

Représentante spéciale adjointe pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)



Annadif Khatir
Mahamat Saleh

Représentant spécial et Chef de la Mission intégrée multidimensionnelle des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)



Joanne Adamson

Représentante spéciale adjointe à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)

15 610
Total personnel

- 1 421** Civilians
- 11 757** Contingent Troops
- 38** Experts on Mission
- 1 748** Police
- 476** Staff Officer
- 170** UN Volunteers

Authorised number of personnel

15,209
Total uniformed personnel

- 13,289** Military personnel *
- 1,920** Police (including formed unit)

